CONCEVOIR DES ESPACES PMR DANS LES PIECES D'EAU :

Accéssibilité réglementaire et confort d'usage chez les particuliers

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Différencier les exigences réglementaires en terme d'accessibilité PMR pour les particuliers, les logements neufs, et les établissements recevant du public. Comprendre et appliquer les différentes obligations et les contraintes dans les sanitaires. Concevoir des projets sur-mesures et adaptés au handicap, connaitre les produits du marché
PUBLIC	Professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrages privés ou publics.
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Attestation de fin de formation. QCM oral à l'issue de la formation pour valider les acquis.
METHODES	apports théoriques et mise en place pratique via création de plans (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de réussite : 100% ; Taux de d'abandon : 0% sur 5 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur, Kahoot
FORMATEUR(S)	Madame Andréa MARIE

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Présentation des attentes

Explications des différentes réglementations

Contenu réglementaire : présentation précise des exigences techniques et structurelles (test kahoot)

Hauteurs réglementaires et préconisées des appareillages

Accessibilité des commandes (interrupteurs, capteurs IR, boutons affleurants, domotique simplifiée)

Eclairages automatiques, signaux lumineux, barres lumineuses etc...

Aprroche du confort d'usage pour le particulier,

Points clefs pour la création de projets sur-mesures et adaptés

Présentation de matériels et solutions techniques innovantes/différenciantes, et/ou projets réalisés pour exemples

Ateliers de mise en pratique

Création de plan

(Date de mise à jour : 16/12/2025)